

# INSCRIPTIONS

## SCOLAIRES

### Ecoles de Dozulé & Escoville

# 2025 - 2026



## Dozulé

Vous êtes concernés si :

- Vous habitez une des communes du secteur de Dozulé (liste sur [www.ncpa.fr](http://www.ncpa.fr)).
- Votre enfant entre au cours préparatoire ou en petite section de maternelle.

Prendre contact avec l'accueil intercommunal  
de Dozulé  
02 61 53 56 24

## Escoville

Vous êtes concernés si :

- Vous habitez Escoville ou Touffréville
- Votre enfant entre en petite section de maternelle.

Prendre contact avec  
la Mairie d'Escoville  
02 31 78 89 45

Liste des conditions et des pièces justificatives nécessaires à l'inscription sur [www.ncpa.fr](http://www.ncpa.fr)

## Plus d'informations :

Service scolaire Normandie Cabourg Pays d'Auge  
02 31 28 26 85 - [scolaire@ncpa.fr](mailto:scolaire@ncpa.fr)



## L'inscription à l'école s'effectue en deux étapes

1<sup>ère</sup> étape : Prendre contact avec le bureau d'accueil intercommunal pour convenir d'un rendez-vous. 02 61 53 56 24 - 128 grande rue Dozulé

2<sup>ème</sup> étape : Rencontre sur rendez-vous avec la directrice de l'école maternelle ou le directeur de l'école élémentaire qui procèdera à l'admission de l'enfant.

## Quels sont les enfants concernés ?

- Vous habitez une des communes du secteur de Dozulé.
- Votre enfant entre au cours préparatoire ou en petite section de maternelle à Dozulé.
- Toutes les conditions sur [www.ncpa.fr](http://www.ncpa.fr)

## Inscription d'un enfant de moins de 3 ans

L'inscription en très petite section n'est acceptée que dans la limite des places disponibles.

Contact :

École maternelle Françoise Dolto de Dozulé - Danièle FESCIA - 02 31 79 24 85



# Escoville



## L'inscription à l'école s'effectue en deux étapes

1<sup>ère</sup> étape : Se rendre à la Mairie d'Escoville munis de l'ensemble des documents nécessaires.

2<sup>ème</sup> étape : Rencontre sur rendez-vous avec la directrice de l'école qui procèdera à l'admission de l'enfant.

## Quels sont les enfants concernés ?

- Vous habitez Escoville ou Touffréville.
- Votre enfant entre en petite section de maternelle à Escoville.
- Toutes les conditions sur [www.ncpa.fr](http://www.ncpa.fr)

## Inscription d'un enfant de moins de 3 ans

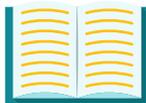
L'inscription en très petite section n'est acceptée que dans la limite des places disponibles.

Contact :

École primaire Jules Verne d'Escoville - Fabienne LE TOUTEN -02 31 78 80 64

## Passage de l'école maternelle au cours préparatoire

Vous n'avez aucune démarche à effectuer.



## Quels documents fournir ?

Fournir les originaux des documents suivants

- Si l'enfant était scolarisé dans un autre établissement, certificat de radiation.
- Fiche de renseignements (téléchargeable dans la rubrique « inscriptions scolaires »).
- Livret de famille
- Justificatif de domicile de moins de trois mois
- Carnet de vaccination attestant que l'enfant a reçu la vaccination obligatoire
- Pour les enfants domiciliés hors secteur scolaire, la demande de dérogation scolaire est obligatoire et doit être renouvelée, à chaque changement d'école même si des frères et sœurs sont déjà scolarisés dans nos écoles. Aucune inscription scolaire ne pourra être prise en compte sans celle-ci. L'imprimé est disponible auprès du service scolaire.

Les inscriptions aux services de cantine et de garderie s'effectueront au mois de juin sur le site dédié

Pour plus de renseignements

Service scolaire Normandie Cabourg Pays d'Auge  
02 31 28 26 85 - 02 61 53 56 24 - [scolaire@normandiecabourgpaysdauge.fr](mailto:scolaire@normandiecabourgpaysdauge.fr)  
[www.ncpa.fr](http://www.ncpa.fr)

